

FINANCIAL

Modification de la durée de la suspension des négociations

(Complément à la notice ML/2004/222 du 16 décembre 2004)

Le paragraphe « dispositions particulières » de la notice sus-mentionnée est modifié de la façon suivante :

Afin de tenir compte de l'ordonnance « Valeurs mobilières » parue au Journal Officiel du 26 juin 2004 sous le N° 2004-604, et du nouvel article 228-24 du Code de commerce, il est précisé que la suspension de cours de l'action FINANCIAL, qui a pris effet à l'issue de la première négociation en date du 22 décembre 2004, aura une **durée d'au moins trois mois**.

Une notice précisera la date de reprise des cotations le cas échéant.

Code ISIN : FR0010147595

Mnémonique : MLFIN
